

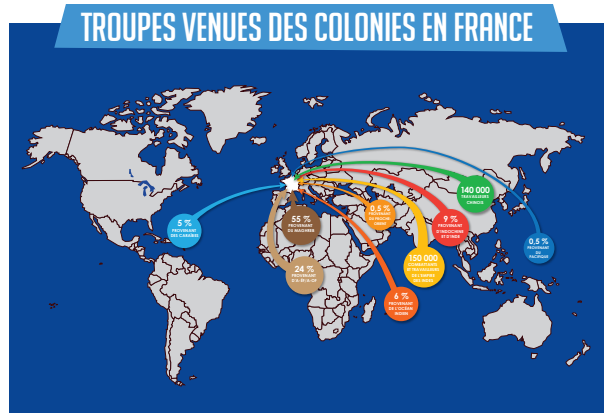
# TIRAILLEURS D'AFRIQUE

DES MASSACRES DE MAI-JUIN 1940 À LA LIBÉRATION DE 1944-1945 :  
HISTOIRE CROISÉE ET MÉMOIRE COMMUNE



Le Tota sénégalais de Chasseloy, en hommage aux tirailleurs massacrés en 1940 [Rhône], photographie d'Isabelle Baruhet, 2018 [26 août].

**A** lors qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la France se dote du deuxième empire colonial au monde, elle y recrute de nombreuses formations militaires indigènes, au cœur d'un système politique où l'inégalité entre les colonisateurs et les colonisés est la règle. Aux côtés des troupes dites « de l'armée d'Afrique », composée de tirailleurs algériens, marocains, tunisiens et de zouaves, se développe une armée coloniale qui compte les unités créées d'abord au Sénégal en 1857 — les tirailleurs sénégalais —, puis à travers toute l'Afrique subsaharienne et, ensuite, en Indochine, à Madagascar, aux Comores, aux Antilles, en Guyane, à La Réunion, en Nouvelle-Calédonie, dans le Pacifique et à Pondichéry, comme en témoigne la carte des **troupes venues des colonies en France** sur le temps long. La France est la première des puissances coloniales européennes à engager ses troupes sur le sol européen en 1870. Cet emploi lui est reproché par les Prussiens, au motif qu'il serait déloyal d'engager des « sauvages » dans des conflits entre « civilisés ». Amplifiée par la propagande allemande pendant la Première Guerre mondiale, cette stigmatisation des soldats issus des colonies conduira à l'exécution sommaire et au massacre de milliers de tirailleurs africains prisonniers ou à l'issue des combats en mai-juin 1940 sur le front de France, lors de la Seconde Guerre mondiale, par une armée allemande sous influence de la propagande nazie. Ainsi, l'édition du 6 juin 1940 du journal des SS, *Das Schwarze Korps*, dénonce la France qui a trahi la « race blanche » en recrutant « des animaux de la jungle ». Leur participation au conflit en 1914-1918, aux combats de mai-juin 1940 ainsi qu'à la Libération de la France en 1944-1945 sont des épisodes importants de notre histoire. Retracer l'histoire de ces soldats aujourd'hui, c'est s'attacher à un passé commun, dorénavant au cœur des relations entre la France et les pays africains. Si la reconnaissance du sacrifice a été immédiate dans les armées, elle a été peu présente dans la mémoire collective nationale. Aujourd'hui, monuments du souvenir, sites de mémoire, commémorations et cérémonies militaires sont de plus en plus nombreux sur le territoire national, pour corriger les oublis de l'histoire et de la mémoire. Cette exposition s'inscrit dans la dynamique de reconnaissance et rappelle le souvenir de ceux qui se sont illustrés pour servir la France, en lien avec son histoire coloniale, mais aussi celles des normes et des représentations, voire des stéréotypes. À travers douze totems, elle raconte l'histoire des soldats d'Afrique jusqu'aux massacres de mai-juin 1940, mais aussi leur internement en France à partir de l'été 1940 et leur participation à la Libération de l'Hexagone (1944-1945). Elle décrit également les lieux de mémoire dédiés à ce passé et enfin s'attache aux commémorations de 2020 (80<sup>e</sup> anniversaire) autour des événements de mai-juin 1940.



La France entourée de ses troupes coloniales, carte-photo, 1916.



Tota de Chasseloy. Défilé devant le Tota (Rhône), carte postale, 1945 [30 juin].



Tirailleur sénégalais blessé entouré de soldats allemands, photographie de soldats de la Wehrmacht, 1940 [juin].



Gloire à la plus grande France, carte postale signée J.K., 1915.



« Le drapeau des tirailleurs sénégalais », couverture de presse in Le Petit Journal, 1919 [1<sup>er</sup> juin].



Le 12<sup>e</sup> régiment de tirailleurs sénégalais venu pour la cérémonie du 14 juillet (Paris), photographie de l'agence Meurisse, 1939 [juillet].



Premier régiment de spahis en route pour la prise d'armes à Lénoncourt (Meurthe-et-Moselle), photographie de G. Augustin, 1918.



La cuisine des tirailleurs, carte postale signée F. Lafon, ER éditions, 1915.

## EXPOSITIONS

Cette exposition s'inscrit dans la continuité de celles qui ont retracé l'histoire des troupes coloniales françaises depuis une dizaine d'années - notamment les expositions du Groupe de recherche Achat, comme *Présences des Afriques, des Caraïbes et de l'océan Indien dans l'armée française* ; *Présences maghrébines et orientales dans l'armée française* ; *Près de trois siècles de présences asiatiques et du Pacifique dans l'armée française* ; *Soldats noirs. Troupes françaises et américaines dans les deux guerres mondiales* ; *Les troupes coloniales françaises dans les deux guerres mondiales* ainsi que l'exposition *La Force Noire*, conçue par Éric Deroo et Antoine Champeaux.



# AUX ORIGINES DES TROUPES DES COLONIES



1841  
1900



Tirailleur sénégalais, chromolithographie, 1885.

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les premiers navigateurs européens abordant les côtes de l'Ouest de l'Afrique ont recruté des « auxiliaires indigènes ». Ces supplétifs noirs et mulâtres sont les ancêtres des tirailleurs sénégalais. Dans les « vieilles colonies » (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion), l'habitude est d'avoir recours à des esclaves pour assurer la défense du territoire. Les campagnes de la Révolution française et de l'Empire feront émerger de véritables unités régulières, qui constituent une des composantes, en 1803, du bataillon des pionniers noirs. En Afrique de l'Ouest, **les tirailleurs sénégalais** deviennent des unités régulières en 1857. Ils participent aux campagnes coloniales africaines, au Soudan (1886-1891) ou au Dahomey (1890 et 1892-1894). Le ministère des Colonies se lance dans la seconde expédition de Madagascar (1894-1895), s'appuyant en partie sur les combattants d'Afrique de l'Ouest et d'Algérie et sur un contingent réunionnais. La colonisation de l'île est l'occasion de lever des troupes sakalaves de l'île de Madagascar ainsi que des Comoriens. En 1898, cette expansion française en Afrique est freinée par les Anglais à Fachoda. Malgré cet échec, les tirailleurs sénégalais, de retour de Fachoda, défilent à Paris, en 1899, derrière le commandant Marchand et sont acclamés par les Parisiens. À la suite de l'expédition d'Égypte (1798-1801), l'article 12 de l'acte de capitulation des Français précise le statut des futurs « rapatriés » : ils sont libres de « suivre l'armée française ». Ces « Orientaux » sont regroupés au sein de la Légion copte, créée en avril 1800, puis intégrés à l'armée française en 1802 dans le bataillon des chasseurs d'Orient. Ils seront de toutes les campagnes napoléoniennes. À partir de 1830, avec la conquête de l'Algérie, des troupes régulières « indigènes » sont recrutées, au sein d'une armée dite « d'Afrique », parmi lesquelles des unités locales d'infanterie de zouaves. En 1834, un corps de cavaliers indigènes nommés spahis est mis sur pied, et passe ensuite à trois régiments. Les ordonnances royales de 1841 organisent **les troupes d'infanterie indigènes en Algérie** qui, vingt-cinq ans plus tard, vont représenter une part importante des effectifs de l'armée d'Afrique, aux côtés des chasseurs d'Afrique, de l'infanterie légère, des zouaves et de la Légion étrangère, participant aux campagnes de Crimée (1854), d'Italie (1859), du Mexique (1861-1867) et à la Guerre de 1870 sous le qualificatif de « Turcos ». En 1884, un quatrième régiment sera créé en Tunisie après l'établissement du protectorat.



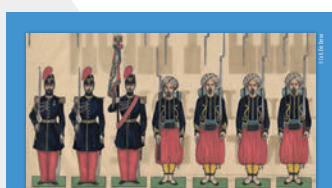
Toilette des zouaves (Camp de Châlons), épreuve sur papier albuminé, photographie de Gustave Le Gray, 1857.



### LES TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS (1857)

Le 21 juillet 1857 est créé le corps militaire des tirailleurs sénégalais par un décret de l'empereur Napoléon III. Le commandant Louis Faidherbe met ainsi sur pied un bataillon composé en partie d'esclaves rachetés. L'appellation « tirailleur sénégalais » vaut rapidement pour tous les soldats recrutés en Afrique subsaharienne. Aux côtés des troupes métropolitaines, ces unités vont jouer un rôle majeur lors des conquêtes coloniales et constituer un apport dans les deux conflits européens et lors des guerres de décolonisation.

Officier de Cipayas (indigène) grande tenue. Officier de tirailleurs sénégalais (indigène). Tirailleur annamite, carte postale, 1890.



Zouaves sous le Second Empire, imagerie d'Épinal, 1860.

## LES TROUPES D'INFANTERIE INDIGÈNES EN ALGÉRIE (1841)

À partir de 1842, les unités d'infanterie de l'armée d'Afrique se répartissent entre régiments composés d'une part de métropolitains, de Français d'Afrique du Nord et d'une forte minorité de recrues de confession juive : les zouaves, sans oublier les bataillons d'Afrique, la Légion étrangère et, d'autre part, de tirailleurs indigènes au sein desquels sont incorporés les soldats musulmans : les tirailleurs algériens ou « Turcos ». S'y ajoutent les unités de cavalerie indigène appelées les spahis, et les unités européennes appelées les chasseurs d'Afrique.

Portrait du  
**Zouave Daurière**  
(série Frères d'Armes)



Turcos, chromolithographie publicitaire de la maison Au tapis rouge [Paris], 1874.



« Les tirailleurs de la Mission Marchand », dessin de presse. In Le Petit Journal, 1899 [21 juillet].



Le commandant Marchand à travers l'Afrique, illustration de couverture signée Jean Paul Louis Tinayre, 1901.



Le Camp de Turcos sur le glacis de la porte de Saverne [Strasbourg], lithographie signée E. Schweitzer, 1897.



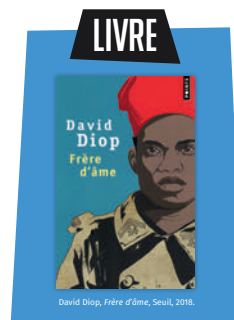
Spahis tunisiens et européens du régiment de Tunisie, épreuve sur papier albuminé, c. 1890.



Le capitaine de Bourgoing du 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens, épreuve sur papier albuminé, photographie, 1870.

“ Des forces dociles et barbares comme il en faudra toujours pour gagner cette partie barbare et inévitable, la guerre... ”

Eugène-Melchior de Vögué, *Les Morts qui parlent*, 1899



David Diop, *Frère d'âme*, Seuil, 2018.



# LA FORCE NOIRE & LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

1900  
1914

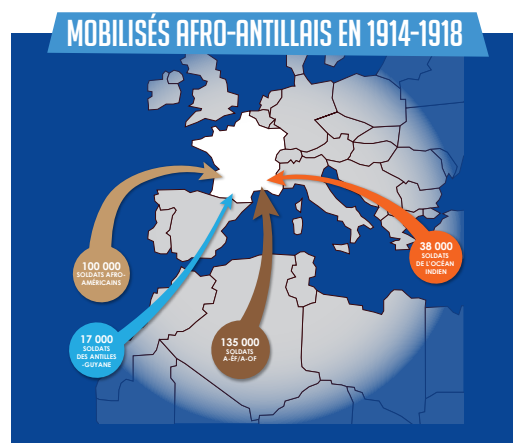


Garde au drapeau du 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs sénégalais lors du défilé du 14 juillet [Paris], photographie, 1913.

**E**n 1900, les troupes destinées à servir outre-mer, constituées d'Européens et de « soldats indigènes », connues sous le nom de Troupes de Marine, passent au ministère de la Guerre sous le nom de Troupes coloniales. À partir de 1908, les tirailleurs sénégalais sont engagés dans la campagne du Maroc. L'Empire colonial s'organise, avec la création de l'A-ÉF en 1910, et l'idée s'affirme alors que ces « troupes noires » pourraient être employées hors du continent africain (à l'image des troupes algériennes engagées en Crimée ou au Mexique). C'est dans ce contexte que le futur général Charles Mangin théorise, dans son ouvrage *La Force noire* (1910), l'utilisation de ces unités, notamment en Afrique du Nord et en Europe.

Dans un climat de crainte d'une nouvelle guerre contre l'Allemagne, le Parlement, la presse et l'opinion publique se passionnent pour ce projet. Le gouvernement français organise et développe, dans le même temps, la conscription dans tout l'Empire, notamment en Algérie et dans les « vieilles colonies ». Le défilé du 14 juillet 1913, qui se déroule traditionnellement à Longchamp, va regrouper les unités issues de tout l'Empire colonial. Alors que toutes les unités coloniales reçoivent leur drapeau en une cérémonie unique d'**hommage de la République**, le 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs sénégalais (RTS) est mis spécifiquement à l'honneur. À cette date, les tirailleurs sénégalais comptent au total trente-cinq bataillons.

Dès le début des opérations, en août-septembre 1914, dix bataillons africains, soit environ huit mille hommes, sont acheminés en France. Malgré les discours du futur général Charles Mangin, la mobilisation dans l'Empire est difficile et mal préparée. Très rapidement, l'arbitraire s'instaure avec le recrutement forcé alors qu'on a aussi recours à un volontariat avec primes. Ces troupes sont engagées, dès la fin septembre, en Picardie et en Artois puis, en octobre, dans l'Aisne. Mal préparés, les bataillons sénégalais « décroient ». En revanche, la conduite des vieux bataillons du Maroc à Ypres et Dixmude (Belgique) est héroïque. Devant un tel bilan, tous les Sénégalais sont retirés du front et provisoirement cantonnés dans le Midi de la France et au Maroc (une pratique qui se généralisera par la suite, au moment de l'hiver, sous le terme d'« hivernage »). Malgré ce premier choc et les difficultés d'adaptation, la mobilisation des troupes coloniales va s'intensifier en 1915 pour répondre à la pression des Allemands sur les fronts et soutenir les offensives de l'armée française, comme en témoigne la carte des **mobilisés afro-antillais en 1914-1918**.



## LA FORCE NOIRE (1910)

Charles Mangin, alors lieutenant-colonel, propose, en 1908, un recours plus important aux troupes africaines. Il se fait dès lors l'avocat opiniâtre de cette « Armée noire » à travers des articles, des missions d'enquête et, enfin, avec la publication de son ouvrage *La Force noire* en 1910. S'appuyant sur le déficit démographique de la France face à l'Allemagne, il propose de recruter des dizaines de milliers de tirailleurs sur quatre ans en Afrique subsaharienne pour former une réserve d'intervention, basée en particulier en Afrique du Nord.



« Le général Mangin et ses exécuteurs, Musique de guerre. Un Noir vait deux Boches », dessin de presse signé Charles Léonard in *Le Rire Rouge*, 1917 [17 février].



Tirailleurs algériens participant au défilé du 14 juillet [Paris], négatif au gélatino-bromure d'argent, photographie de Maurice-Louis Branger, 1913.

## L'HOMMAGE DE LA RÉPUBLIQUE (1913)

Lors du défilé militaire à l'hippodrome de Longchamp, le président de la République, Raymond Poincaré, remet leur drapeau à plusieurs régiments récemment constitués, dont dix régiments d'artillerie ou d'infanterie coloniale, des unités indochinoises, malgaches et cinq régiments de tirailleurs algériens. Le 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs sénégalais (RTS) est particulièrement distingué, son drapeau recevant la Légion d'honneur des mains du président de la République.



« Y'a bon », couverture de presse in *Le Miroir*, 1913 [13 juillet].



« La première neige », couverture de presse signée Lucien Jonas in *Les Annales*, 1915 [19 décembre].



*La Force noire*, couverture du livre du lieutenant-colonel Mangin, 1910.

Portrait de Ali M'Houmedi (série Frères d'Armes)



*La Revue* du 14 juillet à Longchamp. Cuirassiers et Sénégalais fraternisent [Paris], carte postale, 1913.



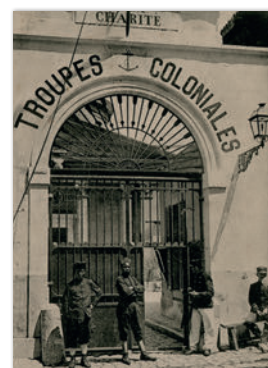
Les tirailleurs sénégalais défilent dans Paris le 14 juillet, photographie, 1913.



Tirailleurs indigènes dans leur nouvel uniforme (troupe coloniale) le long d'une voie ferrée (Ardennes), photographie de l'agence Rol, 1914.



Soldats malgaches visitant Marseille, photographie de l'agence Syral, 1913.



Nos troupes coloniales en France. Soldats malgache et annamite devant la porte de l'hospice de la Charité où ils sont casernés [Marseille], carte postale d'après une photographie de l'agence Rol, 1913 [14 juillet].

“ Les tirailleurs furent, tous ces jours-ci, les enfants chéris de notre capitale. ”

L'illustration, juillet 1913

LIVRE



Eric Deroo, Antoine Champeaux, *La Force noire. Gloire et infortunes d'une légende coloniale*, Tallandier, 2006.

3

TIRAILLEURS D'AFRIQUE  
DES MASSACRES DE MAI-JUIN 1940 À LA LIBÉRATION DE 1944-1945 :  
HISTOIRE CROISÉE ET MÉMOIRE COMMUNE



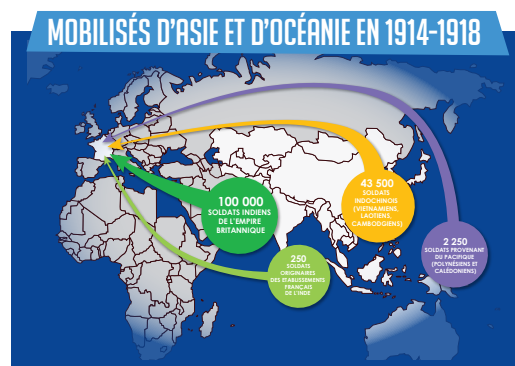
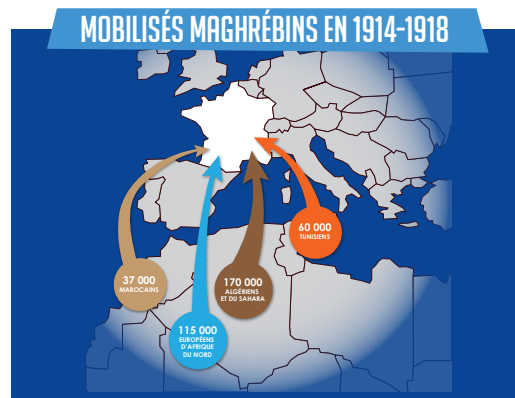
# DES TRANCHÉES À L'OCCUPATION DE LA RUHR

1915  
1924



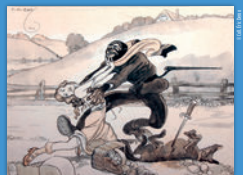
Quatre militaires sénégalais dans le Hour-Rhin [Saint-Ulrich], autochrome de Paul Castelnau, 1917.

**A**u total, on estime entre 550 000 et 600 000 le nombre de soldats coloniaux venus combattre en Europe, sans oublier ceux restés mobilisés dans les colonies. En ajoutant les 200 000 « travailleurs coloniaux », on mesure l'important flux migratoire de ces années de guerre (voir la carte des **mobilisés maghrébins en 1914-1918**). Ces soldats ne combattent pas qu'en Europe. En Afrique, les colonies allemandes sont attaquées et deviendront, par la suite, des mandats français, comme le Cameroun ou le Togo. La visibilité de ces hommes s'accroît sur le territoire métropolitain par le biais, notamment, des milliers de blessés africains, maghrébins, indochinois et antillais soignés dans les hôpitaux ou présents dans les camps d'hivernage. Dès 1916, les pertes humaines subies et une nouvelle révolte dans le nord du Dahomey (actuel Bénin) conduisent le gouvernement à repenser les méthodes de recrutement de 1915. Pourtant, seul le 61<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais (BTS) se soulèvera lors des grandes mutineries en 1917. À la demande de Georges Clemenceau, Blaise Diagne, le député du Sénégal, entre au gouvernement en janvier 1918 en tant que haut-commissaire de la République pour le recrutement en A-OF. L'État-major lève alors plus de trente bataillons de tirailleurs sénégalais (BTS) qui arrivent rapidement en France (quarante mille soldats). Les populations lui font confiance, s'engageant sur les promesses de celui qui a porté la loi du 29 septembre 1916 consolidant la citoyenneté française aux originaires des « quatre communes » du Sénégal. En France, sur le front, des bataillons — désormais mieux formés et qui ont été amalgamés avec des soldats européens puis des formations venues d'Asie (voir la carte des **mobilisés d'Asie et d'Océanie en 1914-1918**) — s'illustrent particulièrement : les tirailleurs somalis et comoriens lors de la reprise de Douaumont à Verdun, en octobre 1916 ; les Sénégalais à Reims, au printemps 1918 ; le 12<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs malgaches, durant les opérations de l'automne 1918. Mais, si leur bravoure militaire est consacrée lors des défilés de la victoire et que plusieurs monuments leur rendent hommage comme à Nogent, à Bamako ou à Reims, en 1924, avec le **Monument aux héros de l'Armée noire**, l'égalité de statut promise n'en récompensera qu'un petit nombre. Au lendemain de l'Armistice, les tirailleurs sénégalais seront parmi les unités qui occuperont la Ruhr et la Rhénanie en Allemagne, une présence dénoncée par les ligues nationales allemandes sous le qualificatif de « **Honte noire** ».



## LA « HONTE NOIRE » (1919-1923)

L'Allemagne développe, à partir de 1919, une campagne de propagande raciste contre les « soldats de couleur » venus occuper la Rhénanie. Cette « **Honte noire** » dénonce de prétendus vials sous l'égide de la « République française issue des Lumières » (comme le précisent des médailles en bronze éditées alors). Adolf Hitler réutilisera ce thème pour dénoncer « la négrophobie et la judaïsation » du sang allemand. Le 11 mai 1922, les autorités françaises publient un rapport pour s'opposer à cette campagne. En 1925, elles rapatrient leurs dernières troupes coloniales de Rhénanie, un retrait progressif qui avait, en réalité, commencé dès 1920.



Franzosen im Ruhrgebiet (Les Français dans la Ruhr), dessin signé A. M. Clay, 1923.

Portrait de **Bakary Diallo** (série *Frères d'Armes*)



## LE MONUMENT AUX HÉROS DE L'ARMÉE NOIRE (1924)

Le 3 janvier 1924, un monument est inauguré à Bamako. Afin de souligner la fraternité d'armes entre poilus et tirailleurs, Reims est choisie pour accueillir un second monument. Le Monument aux héros de l'Armée noire est inauguré le 13 juillet 1924, en présence du député du Sénégal Blaise Diagne, du ministre des Colonies Édouard Daladier, du député de la Guadeloupe Gratien Candace, et du général Louis Archinard. Ce dernier rappellera, à la tribune, l'héroïsme des tirailleurs sénégalais pour défendre la ville.



Route de Châlons-sur-Marne. Monument élevé à la Mémoire des héros de l'Armée noire [Reims], carte postale, Thuillier éditeur, 1925.



Ce que nous devons à nos colonies, affiche, Prouvé et Berger-Levrault imprimeurs, 1918.



Journée de l'Armée d'Afrique et des troupes coloniales, affiche signée Lucien Jonas, Devambe édition, 1917.



Les tirailleurs sénégalais lors du défilé de la victoire [Paris], carte postale, 1919.



Journée de l'Armée d'Afrique et des troupes coloniales, vignette imprimée, 1917.



Sous-officier de tirailleurs français photographié à Moyence avec deux jeunes filles appartenant aux meilleures familles de la ville, photographie de H. Ranzenberger, 1922.

“ On est de plus en plus satisfait de la bravoure et du mordant de nos soldats de couleur : tirailleurs, algériens, marocains, sénégalais. ”

Sur le vif, janvier 1916



Jean-Yves Le Naour. La honte noire. L'Allemagne et les troupes coloniales. 1914-1945. Hachette Littératures, 2004.



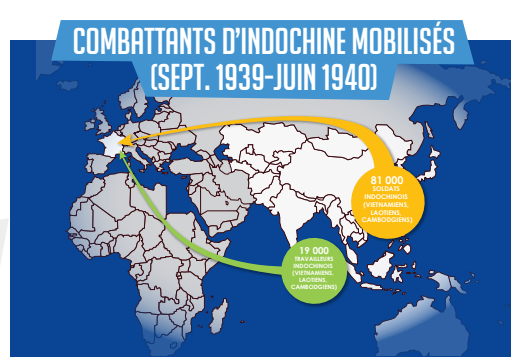
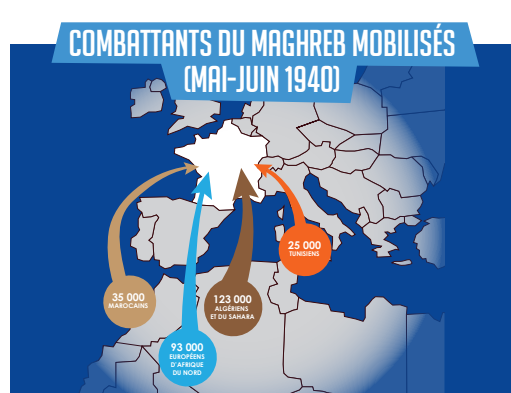
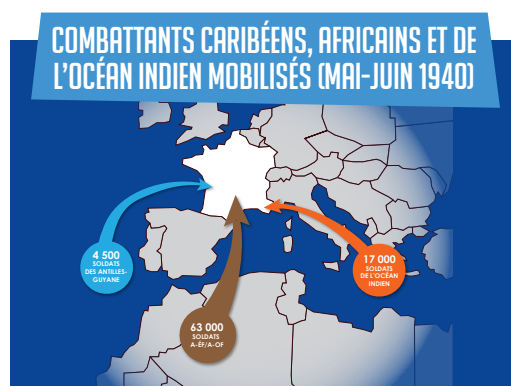
# LA « DRÔLE DE GUERRE » ET LES PREMIERS COMBATS

1939  
1940



Conscrits algériens dans une gare, photographie, 1939.

**E**n 1939, l'armée d'Afrique dispose de sept divisions d'infanterie nord-africaines, d'une division marocaine, de quatre divisions d'infanterie d'Afrique et de trois brigades de spahis. Les tirailleurs sénégalais comptent, eux, dix-neuf régiments dont six en métropole. De septembre 1939 à mars 1940, on achemine en métropole plus de trente-huit mille combattants. Début 1940, tous ces hommes se morfondent pendant la « drôle de guerre » et s'installent dans une **attente interminable**. Sur le front de France, l'État-major dispose de huit divisions d'infanterie coloniale (DIC) à la veille de l'offensive allemande. À l'heure de la bataille, les troupes coloniales, dont soixante-quatre mille Africains et près de quatorze mille Malgaches sont présents sur tous les secteurs du front (voir les trois cartes des **combattants mobilisés du Maghreb, afro-antillais et d'Indochine**). Les 1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup> DIC sont engagés en Argonne, les 12<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> RTS, comme les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> RICMS combattent dans les Ardennes et sur la Meuse. La 42<sup>e</sup> DBMC participe à la défense de Monthermé alors que les Allemands viennent d'envahir la Belgique et la Hollande. Sur la Somme, combattent les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> DIC, le 44<sup>e</sup> RICMS, alors que les 16<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> RTS se battent à Villers-Bretonneux et à Aubigny. Le 53<sup>e</sup> RICMS livre un combat « sans esprit de recul » à Airaines et les 33<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> RICMS autour d'Amiens. Plus éloignées du front, des unités se distinguent lors des derniers affrontements, comme les 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> RICMS en Normandie ou sur La Loire, d'autres, comme le 8<sup>e</sup> RTS, s'engagent dans la défense de la Seine et de l'Yonne. Le 4<sup>e</sup> RTS est présent face aux Italiens, alors que des bataillons autonomes s'engagent sur le Nord-Est ou sur le littoral méditerranéen. Dans le cadre de ces affrontements, la *Wehrmacht* et la *Waffen SS* vont commettre plusieurs massacres de prisonniers britanniques et de civils français dans le Nord et le Pas-de-Calais, mais aussi contre les troupes coloniales comme à Aubigny (80), Fouillois (80) et Febvin-Palfart (62) entre le 24 et le 30 mai 1940. Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain, nouveau chef du Gouvernement, annonce qu'« *il faut cesser le combat* ». Rendus furieux par leur résistance malgré cet appel, les Allemands massacrent des tirailleurs sénégalais dans plusieurs lieux en France. Le 22 juin 1940 met définitivement fin aux combats, mais pas aux exactions, comme à La Machine (58), à Marclopt et Feurs (42), à Fleurieu-sur-Saône (69), à Guéreins et Grièges (01), et enfin à Laiz (01) le 26 juin 1940.



### UNE ATTENTE INTERMINABLE (1939-1940)

Déclenché en septembre 1939, le conflit s'enlise dans une attente qui durera jusqu'en mai 1940. Selon les rapports de l'État-major, un certain « mauvais esprit » s'installe. Pour en préserver les troupes issues de l'Empire, divers organismes d'entraide, publics ou privés, sont mis en place. Colis de vivres et de vêtements, films, spectacles et matériel de loisirs – fournis par le Comité des Amitiés africaines – sont proposés aux militaires « indigènes » pour meubler l'attente.

Spahi du 7<sup>e</sup> RSA sur le front [Meuse], photographie de la Section photographique des armées, 1939.

Portrait de **Léopold Sédar Senghor** (série *Frères d'Armes*)



Recevez le salut de vos camarades noirs,  
Tirailleurs sénégalais morts pour la République.

Léopold Sédar Senghor, *Hosties noires*, 1948





# LES ÉVÉNEMENTS DE MAI-JUIN 1940 : LES MASSACRES



Tirailleurs sénégalais prisonniers parqués dans un camp de fortune sur le bord d'une route [Moselle], photographie, 1940.

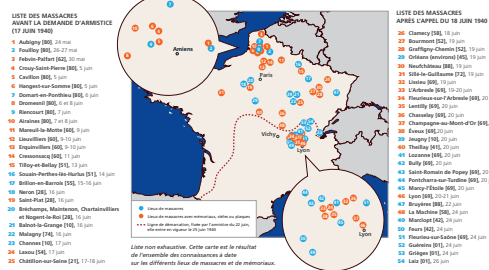
**À**

partir de la fin du mois de mai, la propagande de Joseph Goebbels rappelle aux soldats allemands l'épisode de la « *Honte Noire* » et accuse les soldats africains de sauvagerie sur le champ de bataille. Dès lors, les exactions se multiplient. Les premières exécutions ont lieu à Aubigny dans la Somme où une cinquantaine de prisonniers du 24<sup>e</sup> RTS sont abattus le 24 mai. C'est début juin 1940, à l'occasion de la deuxième vague de l'offensive allemande à l'ouest, que les exécutions s'intensifient. Une première série de crimes est relevée le 5 juin dans la Somme à Crouy-Saint-Pierre, Cavillon et à Hangest-sur-Somme, puis le lendemain à Domart et Dromesnil. Le 7 juin 1940, à Airaines, les Allemands fusillent tirailleurs et gradés africains du 53<sup>e</sup> RICMS, dont le capitaine **Charles N'Tchoréré**, originaire du Gabon. Le 8 juin, des massacres ont lieu à nouveau à Dromesnil et le 9 juin, à Mareuil-la-Motte dans l'Oise, un fait connu grâce au témoignage de Michel El Baze, mais aussi à Lieuvilliers. Les 10 et 11 juin 1940, c'est à Erquinvillers et à Cressonsacq que sont tués les survivants et les prisonniers sénégalais et guinéens de la 4<sup>e</sup> DIC et du 24<sup>e</sup> RTS.

Les officiers français qui tentent de s'interposer subissent le même sort, comme le capitaine Jean Speckel du 16<sup>e</sup> RTS à Cressonsacq. Tandis que la plupart des unités coloniales retraitent tout en continuant à combattre comme le 28<sup>e</sup> RTS sur le Cher ou le 27<sup>e</sup> RTS sur la Loire, les Allemands poursuivent leur politique de terreur. **Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir**, manque lui aussi d'être exécuté pour avoir refusé de reconnaître de prétendues exactions commises par les tirailleurs. À la mi-juin encore, des artilleurs indigènes sont exécutés à Sillé-le-Guillaume (72), le 19 juin 1940, après une semaine de massacres dans une quinzaine de lieux (voir la carte des **Massacres et mémoriaux en France** ci-contre : cette carte ne concerne que les massacres à l'encontre de troupes venues des colonies en France).

Les 19 et 20 juin, l'horreur culmine près de Lyon, notamment à Chasselay (voir **panneau 7**). Des massacres ont lieu dans tout le Rhône, comme à Lentilly, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Pontcharra-sur-Turdine, Champagne-au-Mont-d'Or ou Éveux à l'initiative de la *SS-Panzer-Division Totenkopf* et d'unités de la *Wehrmacht*. Au total, selon plusieurs travaux dont ceux de Raffael Scheck, plus d'une cinquantaine de lieux de massacres, faisant entre mille cinq cents et trois mille victimes, sont recensés. Cette haine raciste, canalisée par l'idéologie nazie, trouve explicitement son origine dans les stéréotypes du « *tirailleur coupeur d'oreilles* » hérités de la Grande Guerre et les séquelles de la « *Honte noire* ».

## MASSACRES ET MÉMORIAUX EN FRANCE



## JEAN MOULIN, PRÉFET D'EURE-ET-LOIR (1940)

Jean Moulin entre dans l'histoire de la Résistance le 17 juin 1940. Il est alors préfet d'Eure-et-Loir à Chartres. Lorsque les Allemands arrivent dans la ville, ils l'obligent à signer un protocole accusant les soldats du 26<sup>e</sup> RTS d'avoir massacré femmes et enfants, victimes en réalité de bombardements allemands, au lieu-dit La Tave, hameau de Saint-Georges-sur-Eure. Jean Moulin refuse de signer et de « *sanctionner cet outrage à l'armée française* ». Il est torturé et finalement libéré avant d'être révoqué par le gouvernement de Vichy.



La stèle Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir à La Tave (Saint-Georges-sur-Eure), photographie, 2016 [Lauri].

## CHARLES N'TCHORÉRE (1940)

Charles N'Tchoréré, né à Libreville en 1896, s'engage à 20 ans pour participer aux combats de la Première Guerre mondiale. Il passe ensuite à l'École d'officiers de Fréjus, dont il sort major. En 1940, il commande une compagnie sur le front de la Somme. Fait prisonnier à Airaines, il est immédiatement abattu pour avoir revendiqué le droit d'être traité comme un « *officier français* ». En hommage, la promotion 1957-1959 de l'École de formation des officiers des troupes d'outre-mer de Fréjus prendra son nom.



Le capitaine Charles N'Tchoréré, photographie de studio, 1940.



Tirailleurs sénégalais prisonniers des Allemands à Bussy-le-Repos (Yonne), photographie de soldats de la Wehrmacht, 1940 [ma].



Massacre par les troupes allemandes des soldats d'un régiment de tirailleurs sénégalais, photographie de soldats de la Wehrmacht, 1940 [juin].

Portrait de **Charles N'Tchoréré** (série Frères d'Armes)



SS Panzer Division « Totenkopf », affiche, 1940. Cette division s'est livrée à des massacres en France.



Populations abandonnées, faites confiance au soldat allemand, affiche signée Theo Matzko, 1940.



Cérémonie du 10 juin à Cressonsacq [Oise], photographie, 1946.



Probable exécution collective de tirailleurs sénégalais [Somme], photographie de l'armée allemande, 1940.



Prisonniers noirs, photographie de soldats de l'armée allemande, 1940 [ma].



Corps de tirailleurs sénégalais exécutés, photographie de soldats de l'armée allemande, 1940 [ma].



Soldats allemands prenant la pose avec des tirailleurs sénégalais, photographie de soldats de l'armée allemande, 1940 [ma].

“ **Les massacres sont l'expression d'un mépris raciste rendu virulent par la fatigue et l'angoisse des combats ainsi que du ressentiment, à la fois outré et haineux, provoqué par l'occupation de la Ruhr...** ”

Johann Chapoutot, 2015

LIVRE



Raffael Scheck, Une saison noire. Les massacres de tirailleurs sénégalais. Mai-juin 1940, Tallandier, 2007.



# CHASSELAY, LIEUX ET MÉMORIAUX

1940  
1945



Massacre de Chasselay [Rhône], photographies d'origine allemande, 1940 [20 juin].

Le 19 juin 1940, les Allemands se rapprochent de Lyon. Face à eux, l'armée française a notamment placé aux entrées nord de Lyon le 25<sup>e</sup> RTS qui compte plus de deux mille cadres et soldats européens et africains. Malgré l'appel du maréchal Pétain à déposer les armes le 17 juin, ces hommes sont décidés à respecter l'ordre de combattre sans esprit de recul. Les combats s'engagent dès le petit matin, notamment à Chasselay devant le couvent de Montluzin. À Lyon, dans le quartier de Vaise, les Allemands exécutent vingt-sept tirailleurs. À Chasselay, au lieu-dit Vide-Sac, le 20 juin 1940, des tirailleurs sont massacrés, les blindés écrasant sous leurs chenilles les morts et les agonisants, comme le montrent les photographies inédites publiées pour la première fois dans le cadre de cette exposition. Tous les soldats africains découverts par les Allemands sont exécutés. Au lendemain des massacres, une note allemande du colonel Walther Nehring, chef d'État-major de Heinz Guderian, datée du 21 juin, précise la conduite à tenir à l'égard de certaines catégories de prisonniers : « *Il est établi que les soldats français coloniaux ont mutilé de façon bestiale des soldats allemands. Envers ces soldats indigènes, toute bienveillance serait une erreur.* »

Les Français vont immédiatement rendre hommage à ces combattants exécutés par les Allemands. Le **Tata sénégalais de Chasselay** est inauguré le 8 novembre 1942 — le jour même du débarquement des Alliés en Afrique du Nord. On retrouve aussi une stèle, érigée le 5 avril 1942, suite aux massacres de Lentilly (Rhône). Dès l'immédiat après-guerre, le **monument de Clamecy** (Nièvre) est construit en 1948 et une plaque est apposée à Lyon (Rhône) le 10 août 1945. Lors des procès de Nuremberg en 1946, la question de juger les crimes de guerre contre les tirailleurs sénégalais n'a pas tenu une place particulière, contrairement aux massacres des soldats canadiens à Caen et américains dans les Ardennes, qui entraînent de lourdes condamnations. Plus récemment, de nombreux autres édifices seront construits (voir la carte des **Massacres et mémoriaux en France** du **panneau 6**), comme à Airaines (Somme) où est érigé, en juin 1965, un monument en hommage au capitaine Charles N'Tchoréré, en 1971, en hommage aux **Marocains de Febvin-Palfart**, à Tilloy-et-Bellay (Marne) pour les victimes du 2<sup>e</sup> bataillon de Sénégalais du 5<sup>e</sup> RICMS, le 16 mai 1980, et à Cressonsacq (Oise), le 24 mai 1992, en hommage aux morts du bois d'Éraïne. Enfin, la promotion 1961-1963 de l'EFORTOM (École de formation des officiers ressortissants des territoires d'outre-mer) à Fréjus portera le nom de promotion Chasselay-Montluzin.

## LE TATA SÉNÉGALAIS DE CHASSELAY (1942)

Après le massacre des tirailleurs et des officiers du 25<sup>e</sup> RTS dans la région lyonnaise, les Allemands refusent que les corps soient enterrés. Jean Marchiani, directeur du service des anciens combattants, décide d'ériger un cimetière en leur honneur. Une première fois inauguré en novembre 1942 par l'État français du maréchal Pétain, un nouvel hommage y est rendu à la Libération, le 24 septembre 1944, puis en 1947, en présence du député ivoirien, Ouezzin Coulibaly.



Inauguration du cimetière du Tata sénégalais de Chasselay [Rhône], photographie, 1942 [novembre].



Tata sénégalais de Chasselay. Cérémonie de glorification. Défilé du 8<sup>e</sup> Tirailleurs marocains [Rhône], carte postale, 1945 [28 avril].



« Inauguration du Tata sénégalais à Chasselay », couverture de presse in La Vie Lyonnaise, 1942 [14 novembre].



Tata sénégalais de Chasselay. Cérémonie d'hommage [Rhône], carte postale, 1944 [24 septembre].

## Portrait de Moman Diop (série Frères d'Armes)



Hommage rendu aux Marocains de Febvin-Palfart [Pas-de-Calais], photographie de Philippe Vincens-Chaussac, 1985.



Tombes de tirailleurs fleuris à Erquinvillers [Oise], photographie, 1941 [juillet-août].



Remise de décorations à Erquinvillers [Oise], photographie, 1946 [10 juin].

## LES MAROCAINS DE FEBVIN-PALFART (1940)

Le 21 mai 1940, après avoir résisté entre Valenciennes et Béthune, trente-deux soldats marocains sont faits prisonniers par les Allemands. Ils sont immédiatement emmenés au camp de Febvin-Palfart dans le Pas-de-Calais puis sommairement abattus le 30 mai 1940. Un monument en leur mémoire y est élevé en 1971 suite à un appel à souscription.



Un tirailleur africain blessé pendant les combats est aidé par des habitants sur une route après les combats [Marne], photographie, 1940.



Cimetière de tirailleurs sénégalais [Mailly-la-Vieille], photographie, 1946 [10 juin].



Hommage solennel au Tata sénégalais de Chasselay [Rhône], carte postale, 1945 [30 juin].



Les tirailleurs prisonniers de l'armée allemande [Clamecy, Nièvre], photographie d'origine allemande, 1940.

## LE MONUMENT DE CLAMECY (1948)

Le massacre des troupes coloniales à Clamecy se déroule en deux vagues et les corps sont abandonnés, au lieu-dit la Pépinière, le 18 juin 1940. Le 11 novembre 1943, la Résistance rend hommage aux tirailleurs assassinés en fleurissant la fosse commune. En 1946, une cérémonie est organisée. C'est le 20 juin 1948 qu'un monument est enfin réalisé en leur honneur. Le 11 novembre 2012, à l'initiative de la ville, les noms de ces soldats seront ajoutés au monument commémorant le massacre de juin 1940.

“ Nos compatriotes ont personnifié la France qui refuse d'être battue, la France qui refuse d'être esclave... ”

Ouezzin Coulibaly (député), cérémonie au Tata de Chasselay, 1947

## LIVRE



Julien Fargettas, Juin 1940. Combats et massacres en Lyonnais, Éditions du Poutan, 2020.



# FRONTSTALAGS : LES PRISONNIERS DES COLONIES EN FRANCE

1940  
1942



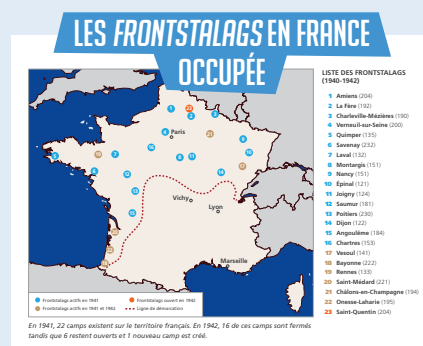
Tirailleurs africains dans un camp de prisonniers [Lorraine], photographie, 1940 [novembre].

Les Allemands ne veulent pas de prisonniers africains et indigènes sur le sol du III<sup>e</sup> Reich et ils décident de les rassembler dans des *Frontstalags* (camps de prisonniers) en zone occupée française. Quarante mille combattants ayant déjà été transportés en Allemagne seront rapatriés en France, à l'exception de trois mille Maghrébins. Ces prisonniers africains sont filmés par les actualités cinématographiques allemandes et la **presse de propagande (Signal)** les met en scène comme des « sauvages ».

Dès novembre 1940, les Allemands rendent aux autorités françaises les blessés et les nombreux malades inaptes au travail, dont ils ne veulent plus assumer la charge dans les camps. Les *Frontstalags* sont encore au nombre de vingt-deux en 1941 (voir la carte des **Frontstalags en France occupée**) et les conditions de vie des prisonniers majoritairement africains sont extrêmement difficiles. En avril 1942, on dénombre encore huit camps principaux comptant des *Frontstalags* secondaires et des *Arbeitskommandos* (commandos de travail), où sont majoritairement regroupés des prisonniers originaires du continent africain. Ces camps se répartissent dans la zone occupée, à Rennes, Chartres, Joigny, Saint-Médard, Bayonne-Anglet, Angoulême, Saint-Quentin ou Vesoul. Les prisonniers « coloniaux » sont généralement employés dans des commandos de travail à des tâches civiles ou militaires au profit de l'armée allemande dans le cadre de l'organisation *Todt* ou, parfois, mis à disposition des autorités locales françaises. La plupart des prisonniers travaillent dans l'agriculture et l'exploitation forestière. Au début de 1942, près de quarante-quatre mille hommes sont toujours internés, dont 58 % de Maghrébins, ainsi que des tirailleurs africains, malgaches, un demi-millier d'Antillais et de nombreux **travailleurs indochinois** ; en mai 1943, un peu moins de huit mille trois cents soldats d'Afrique subsaharienne sont toujours captifs dans les *Frontstalags*.



Prisonnier colonial dans un Stalag [Vesoul], photographie de soldats de la Wehrmacht, 1941.



Colonne de travailleurs indochinois défilant dans l'allée d'une usine d'armement [Marseille], photographie, 1942.

### LES TRAVAILLEURS INDOCHINOIS (1939-1940)

Afin de remplacer la main-d'œuvre mobilisée, le « Plan Mandel » a prévu le recrutement de vingt mille travailleurs indochinois entre 1939 et 1940. Le Service de la main-d'œuvre indigène, nord-africaine et coloniale est chargé de recruter les travailleurs, de les acheminer par bateaux et de les mettre au service de la défense nationale. La majorité des recrutements sont effectués de force au sein de la paysannerie pauvre des protectorats de l'Annam, du Tonkin et de la colonie française de Cochinchine.



Tirailleurs aux travaux sous la surveillance des soldats de la Luftwaffe à Villers-Bretonneux [Somme], photographie d'origine allemande, 1942.



Tirailleurs algériens prisonniers, photographie, 1940.

### LA PRESSE DE PROPAGANDE ALLEMANDE (SIGNAL)

La presse, notamment le journal *Signal*, les actualités cinématographiques, les photographies et récits de combattants dénoncent la France et ses « frères de couleurs venus défendre la Grande Nation ». En légende d'un reportage montrant des tirailleurs qui se partagent de la viande à même la terre, le numéro du 11 juillet 1940 de *Signal* écrit : « Défenseurs de la culture française ». Ouand, dans le même temps, une affiche au titre explicite « *Im Namen der Zivilisation* » (Au nom de la civilisation) est diffusée par la propagande allemande.

Défenseurs de la culture française, photographies in *Signal*, 1940 [juillet].

Portrait de **Hammou Moussik** (série *Frères d'Armes*)

### ... LUI AUSSI A TOUT QUITTÉ ...

Autour d'un soldat, sa place de votre génération. **AMITIÉS AFRICAINES**

... Lui aussi a tout quitté... affiche signée Henri Dormoy, éditée par le ministère de la Défense nationale et de la Guerre, 1941.



Fête des tirailleurs malgaches au Frontstalag 133 (Rennes), photographie de propagande de soldats de la Wehrmacht, 1942.



Tirailleurs sénégalais. Arbeitskommando Lager. Atelier de forgeron et de charpentier [Châteaudun], photographie de l'armée allemande, 1941.



Tirailleurs africains prisonniers des Allemands [Moselle], photographie d'origine allemande, 1940.



Prisonniers dans un Frontstalag [non identifié], photographie de l'armée allemande, 1940.



Frontstalag 161 Nancy. Le travail de la terre, photographie d'origine allemande, 1941.

“ De jeunes soldats allemands, armés de leurs appareils photo, semblent obsédés par la présence de troupes noires dans l'armée française. Ils viennent visiter le camp [du Chardonnet à Saumur], comme on se rend au zoo. ”

Joseph-Henri Denécheau, Ouest-France, 2014

### LIVRE

Armelle Mabon, *Prisonniers de guerre « indigènes ». Visages oubliés de la France occupée*, La Découverte, 2010.



# LA FRANCE LIBRE, LES PREMIERS COMBATS ET LA FIN DES CAMPS DE PRISONNIERS

1940  
1944



Noubo des tirailleurs à la libération de Lyon, photographie du journal Le Progrès, 1944.

L'appel du général de Gaulle à poursuivre la guerre entraîne le ralliement à la France libre de plusieurs territoires coloniaux et de personnalités, comme le gouverneur du Tchad, Félix Éboué. Obéissant à leurs chefs, des centaines de tirailleurs sénégalais les suivent. Ainsi, le commandant Raymond Delange se range avec son bataillon aux côtés des gaullistes. Il forme au Congo le bataillon de marche n° 1 (BM 1), premier d'une série de seize bataillons de marche africains. Ces unités vont combattre en Érythrée, en Abyssinie, en Libye (marqué par la prise de Koufra en mars 1941), en Syrie et, en octobre 1942, à El-Alamein. Le BM 2 de l'Oubangui-Chari s'est illustré à la bataille de Bir Hakeim de mai à juin 1942. Après le débarquement des forces alliées en Afrique du Nord, en novembre, la mise sur pied d'une armée de la France combattante permet de mobiliser sept cent mille hommes et femmes dont cent vingt-sept mille soldats déjà sous les armes.

Au même moment, dans l'Hexagone, les tirailleurs rescapés de 1940 (et non-prisonniers), qui ont été regroupés au sein des groupements militaires d'indigènes coloniaux (GMICR) vont être obligés de travailler pour l'occupant allemand et le régime de Vichy. Ils sont notamment réquisitionnés sur les fortifications de la Méditerranée. Les prisonniers des *Frontstalags* sont eux aussi mis à contribution et sont envoyés dans des massifs forestiers et dans les campagnes. Début 1943, la garde d'une partie des *Frontstalags* de l'ex-zone nord incombe désormais à des cadres français et de nombreux camps sont fermés et regroupés, comme le *Frontstalag d'Amiens* qui disparaît. Cette situation — présence de garde de l'armée française à la demande des Allemands — est considérée comme une nouvelle humiliation par les prisonniers coloniaux. Au même moment, les Alliés, après la campagne d'Italie et la libération de la Corse en septembre-octobre 1943, mettent en place les forces qui débarqueront en Normandie en juin 1944, puis en Provence en août 1944. À la libération des camps de prisonniers et malgré un grand nombre d'évasions vers les maquis dans le prolongement de l'engagement, dès 1940, d'**Addi Bâ**, un peu plus de trente mille soldats sont encore internés, dont dix-sept mille Maghrébins.

Face à la progression des forces alliées, les Allemands transfèrent vers le Reich (en Alsace-Lorraine puis en Allemagne en décembre 1944, notamment à Nuremberg) un tiers des prisonniers coloniaux. Les troupes alliées libéreront ces hommes avant de les acheminer vers les camps de la Côte d'Azur au printemps 1945.



Tirailleurs et FFI au combat dans le quartier de la Port-Dieu [Lyon], photographie, 1944.



Tirailleurs indochinois emprisonnés dans un Frontstalag [Nesoul], photographie, 1942.



Prisonniers au Frontstalag [Amiens], photographie allemande, 1940.

## LE FRONTSTALAG D'AMIENS (1941-1942)

Le 8 avril 1941, on recense en France un peu plus de soixante-neuf mille prisonniers de guerre « indigènes ». Le *Frontstalag d'Amiens* compte environ mille d'entre eux. En 1942, les autorités allemandes regroupent les *Frontstalags* de la région picarde à Saint-Quentin en raison de la diminution du nombre de prisonniers (évasions, décès et libérations d'une partie de ceux-ci) et ferment celui d'Amiens.

## ADDI BÂ (1940-1943)

Figure de la résistance française, Addi Bâ, surnommé le « terroriste noir » par les Allemands, illustre dès le début de la guerre. Prisonnier, interné à Neufchâteau, il s'évade et participe à l'établissement du premier maquis des Vosges, le camp de la Délivrance. Traqué, arrêté, il est torturé avant d'être fusillé le 18 décembre 1943. Soixante ans plus tard, la médaille de la Résistance lui sera décernée à titre posthume.

Addi Bâ entouré par des habitants de Rocourt [Aisne], photographie, 1942.



## Portrait de Addi Bâ

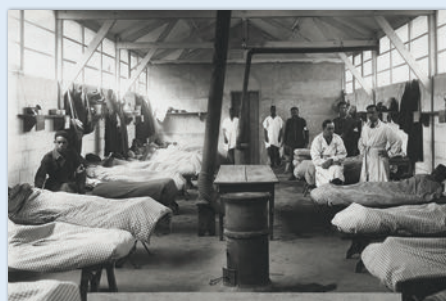
(série Frères d'Armes)



Tirailleurs africains prisonniers à Pseudaniel [Côtes-d'Armor], photographie d'origine allemande, 1943.



Institutrice de l'Association des amitiés africaines. Camp de Sathonay, photographie de propagande de l'AAA, 1942.



Tirailleurs sénégalais. Arbeitskommando Lager. Zone des malades [Châteaudun], photographie, 1941.



Tirailleurs du bataillon Delange à l'exercice [Congo], photographie, 1940 [septembre]. Ce bataillon de marche n° 1 sera un des tout premiers à rallier les FFL fin août 1940.



Dans les sables libyens sous les ordres du colonel Leclerc, photographie, 1942.



Goumiers pendant la campagne de Tunisie, photographie, 1943.

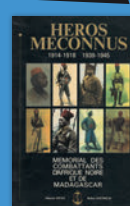
“ Nous les Tunisiens, Marocains, Algériens et Sénégalais pouvons être fiers de nous : nous nous sommes battus pour la France comme si elle était notre patrie. ”

Ahmed Farhati, soldat du 4<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tunisiens, 25 août 1944

9

TIRAILLEURS D'AFRIQUE  
DES MASSACRES DE MAI-JUIN 1940 À LA LIBÉRATION DE 1944-1945 :  
HISTOIRE CROISÉE ET MÉMOIRE COMMUNE

LIVRE



Maurice Rives, Robert Dietrich, *Héros méconnus. 1914-1918. 1939-1945. Mémoires des combattants d'Afrique noire et de Madagascar*, Association Française Frères d'Armes, 1993.



# DU DÉBARQUEMENT À LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

1944  
1945



Opération Anvil-Dragon, débarquement des troupes alliées sur les côtes françaises [Provence], photographie, 1944 [août].

**A**près le débarquement des Anglo-Américains en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, les troupes françaises du Maghreb et celles des unités coloniales sont engagées sur les différents théâtres d'opérations. Les combattants africains sont rejoints par les « dissidents » antillais et guyanais regroupés dans le bataillon de marche des Antilles n° 1 (BMA 1). Deux cents Réunionnais s'engagent et les combattants du 21<sup>e</sup> groupe antillais de défense contre avions (GADCA), intégrés à la 1<sup>re</sup> division française libre (DFL), participent au débarquement de Provence, en août 1944. Pendant la campagne de France, de nombreux résistants, coloniaux rapatriables des **GMICR** et évadés des *Frontstalags* vont rejoindre les forces combattantes. La 2<sup>e</sup> DB du général Leclerc, qui a débarqué en Normandie en août, libère Strasbourg le 23 novembre 1944. En mars et avril 1945, des tirailleurs du régiment d'A-ÉF et Somalie et le bataillon de marche des Antilles n° 5 se battent pour libérer la poche de Royan.

Cependant, à l'hiver 1944, sur ordre du général de Gaulle, la majorité des quinze mille tirailleurs sénégalais de la 9<sup>e</sup> DIC et de la 1<sup>re</sup> DMI sont « blanchis » selon les termes de l'époque, pour céder la place aux recrues FFI au sein de la 1<sup>re</sup> armée française. Cette décision répond à plusieurs motifs : montrer à l'opinion publique que la France se libère par ses propres forces métropolitaines ; répondre favorablement à un mémo du chef d'État-major américain, Walter B. Smith, qui voulait une séparation entre « Blancs et Noirs », à l'identique de celle pratiquée au sein des forces américaines et, enfin, diluer les maquis communistes dans une armée « légale » pour éviter une insurrection. Quant aux tirailleurs nord-africains, la relève ne se fait que partiellement à partir de janvier 1945.

Dans le même temps, des problèmes de régularisation des soldes, dus aux démobilisations rapides des anciens prisonniers libérés des *Frontstalags*, créent des rancœurs et provoquent des révoltes dans les ports où sont regroupés les Africains. Dans ce contexte conflictuel, des unités ainsi que des individualités sont récompensées ou distinguées, comme le Guyanais Félix Éboué ou le Martiniquais William Palcy, et plusieurs Africains seront faits **Compagnons de la Libération**. Néanmoins, de grands résistants seront oubliés au moment de la victoire, à l'image du Guinéen Addi Bâ. Avec les combats de 1940, ce sont au total près de cent quatre-vingt mille soldats africains et antillais qui auront combattu en France pendant la Seconde Guerre mondiale.



Tirailleurs sénégalais avec le général de Lotte de Tassigny [Ile d'Elbe], photographie, 1944 [21 juin].

## LES COMPAGNONS « AFRICAINS » DE LA LIBÉRATION

Tout au long de la guerre et au lendemain du conflit, ce sont seize Africains qui sont faits Compagnons de la Libération : dix tirailleurs de la France libre, dont deux disparus, le médecin militaire Adolphe Diagne et cinq civils résistants fusillés par les autorités vichystes de Dakar. L'un des plus célèbres est le sous-lieutenant Georges Koudoukou, mort à la suite des combats de Bir Hakeim. En outre, cinquante médailles de la Résistance sont décernées à des Africains, ainsi que cent vingt-trois médailles des évadés.



Une unité de tirailleurs défile sur les Champs-Élysées le 11 novembre [Paris], photographie, 1944.



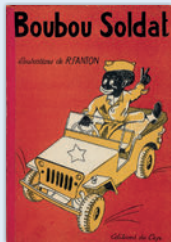
Tirailleurs sénégalais libérés [Marseille], photographie, 1945.

## LES GMICR (LES COLONIAUX RAPATRIABLES)

Créés pour administrer les tirailleurs coloniaux non-rapatriés et non-prisonniers dans les *Frontstalags*, soixante-douze compagnies regroupent un peu plus de dix mille Africains et Malgaches dans l'Hexagone en 1943. Les occupants allemands les considèrent le plus souvent comme des « prisonniers de guerre » et les utilisent comme travailleurs, notamment sur les chantiers de l'organisation *Todt*. Nombre d'entre eux rejoignent les maquis comme ceux de l'Oisans dans les Alpes ou du Morvan.



Débarquement de Provence, photographie, 1944 [août].



« Boubou soldat », couverture de la bande dessinée signée R. Fanton, 1945.



« L'Armée française au combat », couverture de presse signée Raoul Auger, 1945 [novembre].



La France d'outre-mer dans la guerre, affiche de l'exposition signée Paul Colin, 1945.



Le bivouac des tirailleurs de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie algérienne (DIA) en Alsace, photographie de la Section photographique des armées, 1944.



Groupe de tirailleurs sénégalais évadés d'un bataillon allemand de travail ayant rejoint le maquis de Saint-Jean-aux-Bois [Oise], photographie, 1944.



« Victoire », couverture de presse [stampé] signée Raoul Auger, éditée par la direction des services de presse du ministère de la Guerre, 1945.



Tirailleurs sénégalais de la 9<sup>e</sup> DIC [Vosges], photographie, 1944.



Défilé de FFI africains à la libération de Rennes, photographie, 1944.

“ Ces hommes ont sciemment exposé leur vie avec grand courage pour la France. ”

David Diop, discours du 15 août 2019 en Provence

LIVRE



André Kaspi, La libération de la France. Juin 1944-Juillet 1946. Succès du Livre Éditions, 2008.

10

TIRAILLEURS D'AFRIQUE  
DES MASSACRES DE MAI-JUIN 1940 À LA LIBÉRATION DE 1944-1945 :  
HISTOIRE CROISÉE ET MÉMOIRE COMMUNE



# DÉMOBILISATIONS, RÉPRESSION ET CONFLITS COLONIAUX

1944  
1947



Embarquement des anciens tirailleurs de la 9<sup>e</sup> DIC pour Dakar [Toulon], photographie, 1945.

Entre mars et juin 1945, le gouvernement doit préparer le retour en France de plus d'un million et demi de prisonniers de guerre et de déportés, mais le ministère des Prisonniers de guerre, déportés et réfugiés du Gouvernement provisoire de la République française ne fait pas mention des rapatriements des prisonniers et soldats coloniaux vers leurs territoires. Les coloniaux sont alors dirigés vers des centres de transition des troupes indigènes coloniales (CTTIC) et des régiments d'indigènes coloniaux rapatriables (RICR) qui remplacent les GMICR en novembre 1945. Les Nord-Africains sont orientés vers des centres de rapatriement à proximité des ports du Sud de la France. Les premiers départs organisés avec l'aide des navires alliés ont lieu en octobre 1944, à Cherbourg. Face à leur traitement, aux différences qu'ils constatent dans le règlement de leur dossier et à l'indifférence qu'ils constatent quant à leur situation, les soldats coloniaux se révoltent à Morlaix, Hyères ou encore Versailles. Le 1<sup>er</sup> décembre 1944, à **Thiaroye**, dans la banlieue de Dakar, quelques jours après leur rapatriement, des tirailleurs africains anciens prisonniers de guerre se soulèvent. La répression opérée par l'armée fera plusieurs dizaines de morts (un bilan toujours en débat entre les historiens). En février 1945, seuls trois mille six cent treize anciens prisonniers coloniaux sont rapatriés. L'administration a en effet privilégié le retour des hommes des unités de combats remplacés par des métropolitains dans le cadre du « blanchiment » (expression signifiant que des soldats « blancs » remplacent des soldats des colonies). Il reste encore à rapatrier quarante mille hommes dont un grand nombre d'anciens prisonniers répartis entre Laval, Coëtquidan, Romorantin, Marseille, Toulon, Agde, Mont-de-Marsan, Souge et Dijon. La guerre à peine terminée, révoltes et guerres d'indépendance remettent en cause l'Union française instaurée en 1946 et la France fait de nouveau appel aux troupes coloniales pour rétablir son autorité et l'ordre. En décembre 1946, le Front pour l'indépendance du Viêt-Nam déclenche les hostilités en Indochine. Dès 1947, des troupes africaines renforcent le corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient. Avant de rejoindre l'Indochine, des tirailleurs ont été engagés en Algérie en mai 1945 à l'occasion de la répression dans le Constantinois, puis à **Madagascar** en 1947-1948 aux côtés de troupes maghrébines. La Légion étrangère, les troupes locales et celles originaires du continent africain constitueront près de 70 % des effectifs français en Indochine. Après plusieurs décennies de débats et revendications pour l'égalité des pensions entre les combattants des ex-colonies et ceux de l'Hexagone, les pensions ont été décréditées à partir de la loi de décembre 2006, et l'application des dernières étapes légales de ce processus en 2007 et 2011.



Départ des troupes du général Leclerc pour l'Indochine, photographie de Lapi, 1945.



Antoine Abibou, condamné à l'issue des événements de Thiaroye, photographie de studio, 1944.



Manifestation demandant la libération des tirailleurs détenus suite aux événements de Thiaroye lors de la visite du président de la République Vincent Auriol à Saint-Louis [Sénégal], photographie, 1947 [avril].

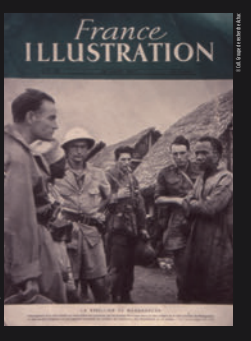
## THIAROYE (1944-1947)

Débarqués à Dakar le 21 novembre 1944, des tirailleurs ex-prisonniers de guerre réclament la régularisation de leurs primes. Le 1<sup>er</sup> décembre, ces demandes légitimes sont sanctionnées par une « répression sanglante », selon les termes du président de la République française, François Hollande, le 30 novembre 2014. Le « bilan officiel » est de trente-cinq tués et quarante-huit emprisonnés, finalement amnistiés en 1947. La tragédie de Thiaroye, comme le nombre de victimes, fait encore aujourd'hui débat entre les historiens. Il y a une vingtaine d'années, un monument *Aux martyrs de Thiaroye* a été érigé à Bamako (Mali).

## RÉPRESSION À MADAGASCAR

À Madagascar, le Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM) obtient la majorité aux élections provinciales en 1946 et, le 29 mars 1947, éclate une insurrection. Des Français sont massacrés à Sahasinaka, Manakara et Vohipeno. Un train est attaqué à Fianarantsoa et un camp militaire à Moramanga. Les Français répriment le mouvement pendant près de dix-huit mois et feront entre trente-cinq mille et quatre-vingt-dix mille morts, selon les différentes sources.

« La rébellion de Madagascar. Interrogatoire d'un chef rebelle fait prisonnier par les troupes françaises », couverture de presse in *France Illustration*, 1947 [1<sup>er</sup> juin].



## Portrait de Joséphine Baker

(série Frères d'Armes)



« Indochine terre française », couverture du numéro spécial, supplément à L'Armée française au combat, 1945.



« Dehors », carte postale d'après un dessin signé Ari, 1945.



Reddition d'Algériens révoltés organisée par l'armée française dans la plaine de Kherrota [Algérie], photographie, 1945 [mai].



Tirailleurs sénégalais attendant d'embarquer à bord du Pasteur pour l'Indochine [Marseille], photographie, 1948.



Rencontre à Ouarou-en-Marvan d'un détachement de l'armée du général de Lattre de Tassigny et des maquisards de « Bernard », photographie de Louise Aubin, 1944 [10 septembre].

“ Les tirailleurs n'ont pas pensé qu'on pouvait leur tirer dessus. Ce n'était pas pensable. ”

Maïté Diallo-Renan, fille de tirailleur, 2014

## LIVRE



Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Sandrine Lemaire, *Décolonisations Françaises. La chute d'un Empire*, La Martinière, 2020.





Alouane Sow et son portrait en uniforme de tirailleur [Saint-Louis-du-Sénégal], série Le tirailleur et les trois fleuves, photographie de Philippe Guionie, 2008.

Dès juin 1960, le général de Gaulle inaugure un mémorial de la France combattante au **Mont-Valérien** puis, en octobre 1977, le président de la République Valéry Giscard d'Estaing inaugure un tombeau du soldat inconnu d'Afrique du Nord, dans la crypte du mémorial de Notre-Dame-de-Lorette en lien avec les troupes métropolitaines engagées dans les guerres de décolonisations. En 1994 est inauguré le **Mémorial de l'Armée noire à Fréjus**, inspiré du premier Monument aux héros de l'Armée noire de Reims érigé en 1924. À ces grandes manifestations célébrant la mémoire collective, s'ajoute la reconnaissance des destins individuels et des lieux chargés d'histoire. Au jardin d'agronomie tropicale du bois de Vincennes, un hommage est rendu chaque année devant les différents monuments du Souvenir indochinois.

Au Sénégal, lors de la Journée du tirailleur, la répression de la mutinerie de Thiaroye est commémorée. Cette histoire, qui lie les métropoles, les Outre-mer, l'Afrique, le Maghreb, l'Asie et le Pacifique s'inscrit au cœur d'un bien commun. Au sein de l'armée, traditions et sauvegarde du patrimoine militaire s'organisent : le souvenir du 1<sup>er</sup> régiment de tirailleur sénégalais est conservé par le 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine de Fréjus. En avril 2017, un siècle après la Grande Guerre, la République rend hommage aux anciens tirailleurs sénégalais en accordant la nationalité française à plusieurs d'entre eux. En 2011, l'Association pour la recherche sur l'Occupation et la Résistance en Morvan, en partenariat avec l'ONAC-VG, organise un colloque sur les massacres racistes de l'armée allemande en 1940. Plus récemment, le 15 août 2019 à Saint-Raphaël (Var), alors que la France commémore le 75<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Provence, le président de la République Emmanuel Macron, accompagné des présidents guinéen Alpha Condé et ivoirien Alassane Ouattara, a évoqué la mémoire des soldats africains. Il a ainsi appelé les maires des villes françaises à renommer des rues, des places et des monuments en hommage aux combattants africains de l'armée française lors de la Seconde Guerre mondiale. Le 6 novembre 2018, dans le cadre d'une « itinérance mémorielle » à l'occasion du Centenaire de la Première Guerre mondiale, il avait déjà participé, aux côtés du président du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta, à la cérémonie officielle d'inauguration du **Monument aux héros de l'Armée noire**, illustrant sa volonté de rendre hommage aux soldats coloniaux. Désormais, cette mémoire des troupes originaires des colonies et les événements de mai-juin 1940 ont toute leur place dans la mémoire collective, constituant une histoire commune à la France et l'Afrique avec le 80<sup>e</sup> anniversaire des décolonisations.



À la gloire de l'Armée d'Afrique. Depuis 1830, affiche de l'exposition signée P. Reingis, 1955.



À nos morts, flyer de l'album du C.A.M.P. (collectif d'artistes pour une mémoire partagée), 2007.



Le président de la République Emmanuel Macron inaugure le monument dédié aux héros de l'Armée noire [Reims], photographie de Philippe Wojazer, 2016 [6 novembre].

## MONUMENT AUX HÉROS DE L'ARMÉE NOIRE (2018)

Édifié en 1924, il a été démonté en septembre 1940 par les Allemands, avec un esprit de vengeance, et transporté outre-Rhin. En 1958, une stèle est inaugurée en souvenir du monument, puis un nouveau monument plus modeste en 1963. En novembre 2008, lors des célébrations du 90<sup>e</sup> anniversaire de la fin du conflit, annonce est faite du projet de reconstruction d'un monument en souvenir de celui de 1924. achevé en 2016, il est inauguré officiellement en novembre 2018 par le président de la République française.



Voiture de transfert des dépouilles de la caserne de la forte vers la crypte du mémorial de la France combattante, photographie, 1960 [17 juin].

## LE MONT-VALÉRIEN ET LES COMBATTANTS D'OUTRE-MER

Construite en 1841 sur une des hauteurs qui surplombent l'ouest de Paris, la forteresse du Mont-Valérien est occupée par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale. D'août 1941 à août 1944, ils y exécutent un millier de patriotes. Le 18 juin 1960, le général de Gaulle inaugure, sur un de ses murs d'enceinte, le mémorial de la France combattante. Dans sa crypte, reposent les corps de seize combattants de France et des colonies – parmi eux, deux tirailleurs maghrébains et deux tirailleurs africains.

## MÉMORIAL DE L'ARMÉE NOIRE À FRÉJUS (1994)

Ce monument est érigé dans la ville de Fréjus en 1994 à la mémoire des combattants noirs, à l'occasion du cinquantenaire du débarquement de Provence. Il s'inspire du premier mémorial rendant hommage à l'Armée noire érigé à Bamako et à Reims en 1924. L'épithète est signée Léopold Sédar Senghor : « *À l'Armée noire. Passants, ils sont tombés fraternellement unis pour que tu restes Français.* »

Sur l'esplanade des tirailleurs sénégalais et matgaches pour le 150<sup>e</sup> anniversaire des tirailleurs sénégalais [Fréjus], photographie, 2007.



Troupes maliennes lors du défilé du 14 juillet [Paris], photographie de Jérôme Salles, 2010.



Cérémonie d'hommage à Saint-Aubin, photographie, 1946 [10 juin].



Stèle dressée en 1992 à la mémoire des officiers et tirailleurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> RT2 massacrés, le 10 juin 1940, dans le bois d'Éraine [Cressonsacq], photographie, 2010.



Monument aux tirailleurs sénégalais massacrés par les Nazis en 1940 [Châtillon-sur-Seine], photographie, 2018.



Monument aux morts, Demba le tirailleur africain et Dupont le poilu français [Dakar], photographie, 2010.



Des sans-papiers de l'église Saint-Bernard se recueillent au Tata sénégalais [Chasselay], photographie de Philippe Desmazes, 1996.

“ La France a une part d'Afrique en elle. Sur ce sol de Provence, cette part fut celle du sang versé. Nous devons être fiers et ne jamais l'oublier. ”

Emmanuel Macron, Président de la République française, discours de Boulouris, 15 août 2019

